

Le maïs

Author: Lucy Sharratt<info@cban.ca><divclass="object-right"><divclass="content-view-embeddedmedia"><divclass="class-image"><divclass="attribute-image"><p></p></div></div></div></div><aname="eztoc3667_1" id="eztoc3667_1"><h2>Arrêtez le SmartStax? un maïs OGM avec 8 gènes empilés!</h2><p>Écrivez à la ministre de la Santé aujourd'hui. Cliquez ici pour envoyer un courriel à la ministre.</p><p>Dites à la ministre de Santé Canada que vous exigez des ministères qu'il vous protège du SmartStax de Monsanto.</p><p> Cliquez ici pour un document d'informations sur 'SmartStax'</p><p>Le SmartStax est la première plante OGM qui empile huit gènes dans la même plante. Santé Canada n'a pas effectué d'évaluation de la salubrité parce que la réglementation est trop restrictive. Parce que Santé Canada a déjà approuvé les huit gènes individuellement, dans différentes plantes, ce ministre ne voit rien de nouveau lorsque que les huit gènes sont empilés dans une seule plante. Ce présumé de Santé Canada est très dangereux et nous met en péril! Même la Directive internationale du Codex affirme que « des sélections classiques ultérieures des plantes à ADN recombiné pourraient aussi être dû... à des sélections classiques utilisées pour produire le SmartStax. Et donc, le SmartStax devrait être évalué. Ce qui n'a pas été le cas.</p><p>Ne laissez pas Monsanto et Dow s'entir sans évaluation! Il est temps que le gouvernement fédéral réforme complètement le système de réglementation des plantes et des aliments OGM.</p><aname="eztoc3667_2" id="eztoc3667_2"><h2>Liste des ressources sur le SmartStax:</h2> Le document d'information: Maïs OGM « SmartStax »: une grosse erreur Analyse des conséquences dangereuses des OGM à plusieurs gènes empilés, et des faiblesses de la réglementation canadienne. 30 juillet 2009Communiqué de presse, 29 juillet 2009 Maïs OGM approuvés sans évaluation de la salubrité Le Canada ignore les normes internationales sur la salubrité alimentaireCommuniqué de presse, 24 juillet 2009 Autorisation irresponsable d'un nouveau maïs OGM par l'ACIA... sans évaluation des risques environnementaux et avec réduction des exigences environnementales pour le SmartStax de Monsanto et Dow. Lettre adressée à Santé Canada, le 28 juillet 2009. Lettre adressée à l'ACIA, le 3 août 2009. Lettre d'opinion: Le maïs OGM « SmartStax » est-il réellement sécuritaire? le 30 juillet 2009.<p>En autorisant ce maïs OGM, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a également réduit d'une manière significative les exigences que les agriculteurs doivent suivre afin de retarder la résistance éventuelle des insectes aux insecticides. L'ACIA a réduit l'exigence de préserver des zones de refuge de 20 à 5% pour les cultures de SmartStax. Les agriculteurs qui cultivent un OGM produisant un insecticide (maïs Bt) doivent cultiver 20% de leur champ avec un maïs non-Bt dans un périmètre de 400 mètres d'un champ de maïs OGM Bt. L'objectif du refuge est de retarder la

sistancedesinsectesauxinsecticides.</p>